

République centrafricaine

*Situation politique
à la veille des élections*

Martin Ziguélé *

** Ancien premier ministre,
président et candidat du
MLPC (Mouvement de
libération du peuple
centrafricain) à l'élection
présidentielle de 2010*

Le calendrier électoral en République centrafricaine a été annoncé par le président et le rapporteur général de la Commission électorale indépendante (CEI) au cours d'une réunion avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le jeudi 17 décembre 2009.

Étaient également conviés à cette réunion le Bureau des Nations Unies en République centrafricaine (BONUCA), la France, l'Union européenne, les États-Unis, les représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Il est vraisemblable que ces pays et organismes seront appelés à participer au futur comité de pilotage du processus électoral.

Le président de la CEI et son rapporteur général, après avoir présenté le règlement intérieur de la CEI et son budget de fonctionnement, a annoncé le calendrier indicatif suivant :

- Recensement électoral du 28 décembre 2009 au 7 février 2010,
- Dépôt et examens des candidatures entre le 6 et le 20 mars 2010,
- Campagne électorale du 3 au 16 avril 2010,
- Premier tour des élections présidentielles et législatives le 18 avril 2010,
- Second tour le 23 mai 2010,
- Proclamation des résultats le 7 juin 2010.

Selon le PNUD, sur les 16 millions de dollars (soit 7,2 milliards de francs CFA environ) nécessaires pour le financement du processus électoral, 11 millions de dollars seraient disponibles (soit 4,9 milliards de francs CFA environ) et mobilisés. Le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies pourrait être sollicité pour combler le déficit.

Deux problèmes importants demeurent en suspens, et leur solution conditionne la tenue effective des élections, quelle qu'en soit la date : la question du recensement électoral et celle du désarmement et de la démobilisation des groupes rebelles.

LA PROBLEMATIQUE DU RECENSEMENT ELECTORAL

Lors des élections de 2005, le gouvernement centrafricain avait argué de la sortie du pays de la période de guerre civile pour effectuer un recensement électoral approximatif. J'en veux pour preuve que moi-même, candidat à l'élection présidentielle et parvenu au second tour, je n'avais pas mon nom sur les listes électorales. Je n'avais pas non plus de carte d'électeur et n'avais par conséquent pas voté ni au premier ni au second tour. Des milliers d'électeurs se sont trouvés dans ma situation.

Aujourd'hui, les élections de 2010 doivent être considérées comme partie intégrante du processus de consolidation de la paix dans notre pays. Pervertir volontairement le recensement électoral, et plus globalement manipuler grossièrement le processus électoral, c'est prendre sciemment le risque de créer des frustrations qui ne manqueront pas de servir de justifications à des actions attentatoires à l'ordre public. Lors de la présentation du projet de loi portant code électoral en avril 2009 à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Administration territoriale et responsable gouvernemental du processus électoral, Elie Ouéfio (depuis novembre dernier secrétaire général du parti KNK au pouvoir), avait déclaré que les listes électorales ayant servi aux élections de 2005 étaient détruites à 95 % et le matériel électoral à 100 %.

Déjà en juillet dernier, à la faveur d'une tournée à l'intérieur du pays, je constatais que ce même ministre avait fait distribuer aux chefs de village, chefs de quartier, aux sous-préfets et aux préfets, des cahiers pour un recensement illégal et clandestin des électeurs. J'ai dénoncé cette manœuvre au cours d'une conférence de presse en juillet 2009, le ministre Ouéfio niant tout en bloc au cours d'une contre-conférence de presse quelques jours plus tard. J'avais répliqué en proposant la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour vérifier mes dires, mais cette suggestion est demeurée sans suite, et pour cause.

Lors donc de cette réunion du jeudi 17 décembre 2009, à la surprise générale des participants, le président de la CEI a annoncé que le fichier électoral de 2005 avait été retrouvé par lui-même dans un bâtiment désaffecté de l'Education nationale du

quartier de Mpoko, alors que Elie Ouéfio, ministre de l'Administration du territoire, comme expliqué plus haut, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, avaient affirmé que ces listes avaient été soit détruites soit perdues.

Le président de la CEI, le « Pasteur » Binguimalet, a conclu triomphalement que le recensement électoral serait facile à effectuer car il n'y avait qu'à faire une simple mise à jour du fichier électoral. Les participants à cette réunion n'en croyaient pas leurs oreilles car les experts onusiens, à l'issue de leur mission d'évaluation des besoins électoraux, avaient conclu à la nécessité d'un recensement électoral intégral et normal des électeurs.

Les propos du « Pasteur » Binguimalet recourent d'ailleurs les déclarations du Président Bozizé qui déclarait fin novembre 2009 à ses visiteurs que le recensement électoral serait une simple actualisation du fichier électoral existant, sans dire lequel. Il s'agit tout simplement d'une tentative du « Pasteur » Binguimalet, véritable cheval de Troie du pouvoir, d'introduire à la CEI et d'imposer à tous, y compris aux partenaires extérieurs, le fameux fichier concocté sur la base du recensement clandestin et illégal que j'avais déjà dénoncé en juillet 2009.

Personne n'est dupe de cette supercherie, et personne ne nous fera croire que des listes détruites (selon le ministre de tutelle des élections) ressuscitent et se révèlent au seul « Pasteur » Binguimalet. Aucune personne sérieuse ni encore moins aucun parti de l'opposition n'accepteront des élections sans un recensement électoral exhaustif et intégral, c'est-à-dire ce que prévoit tout simplement le code électoral. Ce recensement doit être fait par la Commission électorale indépendante avec l'assistance de la communauté internationale pour permettre d'avoir une base fiable et impartiale pour des élections crédibles. Dans tout cas contraire, le processus serait d'avance condamné et contesté.

Ce recensement doit être précédé de la démobilisation et du désarmement des rebelles (dans le cadre du processus DDR « Désarmement, démobilisation et réintégration ») pour qu'il y ait un retour à la paix civile, permettant ainsi aux populations des régions sous contrôle rebelle de vaquer librement à leurs occupations et aux populations déplacées, estimées à plus de 160 000 personnes, de rentrer dans leurs foyers afin d'y être recensées.

De même, une action vigoureuse des pouvoirs publics et du Haut Commissariat aux réfugiés doit être engagée sans délai pour encourager les réfugiés centrafricains, dans

les camps qui longent les frontières du Soudan, du Tchad et du Cameroun, à rentrer chez eux pour y être également recensés, avec l'appui de ces pays hôtes.

Force est de constater que rien ne bouge de ce côté :

- Le pouvoir refuse d'engager des négociations sérieuses avec le FPDC (Front démocratique du peuple centrafricain) d'Abdoulaye Miskine pour des accords de paix définitifs, préférant jouer la scission de ce mouvement en faction pro et anti gouvernementale. Cette politique du « diviser pour régner » à la petite semaine ne fait pas avancer le processus global de paix, comme en témoigne la situation de l'UFDR (Union des forces démocratiques pour le rassemblement) dans le Nord-Est, qui n'en finit pas de se métastaser.
- Le pouvoir traîne des pieds pour engager des négociations directes avec les rebelles de la CPJP (Convention des patriotes pour la justice et la paix), car il suffit de lire la presse privée centrafricaine pour savoir que la CPJP continue d'affirmer qu'aucun émissaire du gouvernement n'a tenté de la contacter pour entamer des négociations. La région de Ndélé jusqu'à la frontière du Tchad reste donc hors du contrôle du gouvernement central.
- Les rebelles de l'APRD (Armée populaire pour la restauration de la démocratie) avaient empêché début décembre la mission de l'Ambassadeur Grauls, président du Comité de consolidation de la paix des Nations Unies, de se rendre dans la localité de Gadoulou à Paoua. Les rebelles de l'APRD continuent d'empêcher les organisations internationales d'effectuer leurs missions dans la zone, y compris dans le cadre du DDR – c'est le cas du PNUD qui n'a pu remplir sa mission d'étude socio-économique dans le cadre du programme DDR et rencontrer les ex-combattants de l'APRD. Au-delà du fait que les premiers responsables de l'APRD ne souhaitent sans doute pas que le PNUD se rende compte de la modicité de leurs effectifs réels par rapport à leurs déclarations officielles, il demeure que de tels incidents, s'ils devaient se répéter, ne permettraient ni un recensement électoral serein et exhaustif ni encore moins une campagne électorale réellement démocratique.
- La presse nationale mentionne que le 12 décembre 2009, deux membres de l'UFDR, rébellion du Nord-est du pays, ont été tués à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Sam-Ouandja dans la Haute-Kotto. En réaction, l'UFDR a renforcé sa présence à Sam-Ouandja, tout en exigeant de l'ONU que ce camp de réfugiés de 3 200 soudanais d'où serait parti le tueur soit déplacé dans les plus brefs délais. La MINURCAT (Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad) a dépêché sur zone une vingtaine de personnels du bataillon togolais déployé

à Birao, l'UFDR semblant bien décidée à faire bouger ce camp qui menace sa sécurité et ses intérêts.

C'est pour cela que la communauté internationale doit renforcer sa pression, avec l'aide des pays de la sous-région, pour amener le gouvernement centrafricain à engager le dialogue politique avec les groupes rebelles résiduels et à aplanir les autres différends (APRD, UFDR) pour que le tableau politico-sécuritaire local se prête d'abord au DDR, puis au recensement électoral, et dans cet ordre-là.

Sinon, l'ensemble du processus électoral sera bâclé, inéquitable et contesté, y compris par les armes, par certains. L'achat massif d'armes par le pouvoir centrafricain, dont la presse nationale a fait écho ces jours-ci, prouve que le pouvoir fait la même analyse de la situation du pays (et pour cause !) et se prépare en conséquence. Selon le vieux proverbe latin, *si vis pacem, para bellum* : si tu veux la paix, prépare la guerre !

LA QUESTION DU DESARMEMENT ET DE LA DEMOBILISATION DES GROUPES REBELLES

Le président du Conseil de sécurité pour le mois de décembre 2009, l'Ambassadeur Michel Kafando du Burkina Faso, a demandé le 21 décembre 2009 à New York, au nom du Conseil de sécurité, au gouvernement de la République centrafricaine de mener à bien et sans tarder le processus DDR « Désarmement, démobilisation et réintégration ». Celui-ci doit se faire « *dans la transparence et le respect du principe de responsabilité* ». Le Conseil demande aussi que les phases de désarmement et de démobilisation soient effectuées avant les élections de 2010.

Le Conseil de sécurité engage la communauté internationale, y compris le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), à apporter un concours approprié à la mise en œuvre de ce processus. Il souligne que ce concours est « *nécessaire et revêt une importance cruciale* » à l'action menée pour consolider la paix, améliorer la gouvernance et achever le processus de DDR.

Cette déclaration du Conseil de sécurité des Nations Unies est non seulement pertinente mais relève du bon sens. Comment recenser des électeurs, établir et distribuer des cartes électorales, mettre en place des bureaux de vote et appeler des

citoyens aux urnes sur des vastes portions du territoire dont le gouvernement central n'a pas la maîtrise sécuritaire ?

Si les observateurs militaires de la CEEAC (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale) ont bien été officiellement présentés le 17 décembre 2009 sur la base de Mpoko, il n'en demeure pas moins que la date de leur déploiement n'est pas encore arrêtée. Officiellement, il est argué que l'environnement doit être sécurisé en coordination avec les mouvements politico-militaires. Il a donc été décidé qu'une campagne de sensibilisation des ex-combattants et des populations des zones concernées devait commencer dès le début du mois de janvier 2010, pour une durée d'un mois et demi, ce qui nous amène à la mi-février 2010 pour la fin de campagne de sensibilisation.

Il a été aussi arrêté un chronogramme qui fait démarrer les phases de désarmement-démobilisation en février-mars 2010. Combien de temps prendront-elles ?

Le recensement électoral devant se parachever de toute façon après les deux phases du DDR pour les régions vivant sous occupation rebelle, ce processus sera-t-il bouclé avant la campagne électorale selon le chronogramme du « Pasteur » Binguimalet ? Incohérence pour incohérence, il faut noter pour le souligner que le président de la Commission électorale indépendante a annoncé le recensement électoral du 28 décembre 2009 au 7 février 2010, alors que cette période correspond à celle arrêtée dans le chronogramme du DDR pour la campagne de sensibilisation des ex-combattants et des populations des zones concernées. De même, la campagne électorale, selon le « Pasteur » Binguimalet, se déroulerait pendant la phase de désarmement-démobilisation selon le calendrier du DDR...

Il est évident que ces deux chronogrammes (celui de la Commission électorale indépendante et celui du DDR) ne sont ni bien agencés ni harmonisés. Pire encore, ils sont tous deux en dehors de la logique et de la philosophie des recommandations du Conseil de sécurité des Nations Unies, puisqu'ils lui sont totalement contradictoires. Leur harmonisation relevant naturellement du bon sens, il y a lieu de s'interroger sur les motivations réelles du *statu quo* actuel.

Par ailleurs, la question du financement complet du DDR reste un cas d'école de l'opacité de la gestion des fonds publics – nationaux et étrangers – par le régime en place. En avril dernier, les pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale)

ont débloqué en faveur du gouvernement centrafricain cinq des huit milliards de francs CFA pour l'aider à financer le processus DDR. Dès que ces fonds sont parvenus dans les comptes du Trésor centrafricain, le Président Bozizé en personne s'est refusé à les reverser au fonds fiduciaire du PNUD qui devait les accueillir pour gérer le processus du DDR.

Le gouvernement centrafricain a tenté plusieurs manœuvres dilatoires pour distraire ces fonds de leur objet, en arguant d'abord que les « fonds CEMAC » n'étaient pas destinés en totalité au DDR. Après la publication par le *Journal officiel de la CEMAC* de l'acte juridique confirmant bien que la totalité des fonds devait être affectée au financement du DDR, François Bozizé a tout simplement changé d'argumentaire. Cette fois-ci, ce serait la souveraineté nationale qui lui interdirait de remettre les « fonds CEMAC » au PNUD...

Après la bronca de la communauté internationale, une paix des braves fut conclue pour sauver la face à François Bozizé, et la gestion des « fonds CEMAC » lui a été laissée... Il y a trois semaines, les pays de la CEMAC ont versé à la RCA le complément des trois milliards de francs CFA restants, ce qui fait qu'à ce jour les huit milliards de francs CFA de la CEMAC ont été entièrement débloqués au profit du gouvernement centrafricain pour le financement du DDR. Il reste à espérer que ces fonds existent toujours et qu'ils serviront bien à financer le DDR, et exclusivement le DDR.

CONCLUSION

Le processus électoral centrafricain est intimement lié au processus du DDR, et il ne peut en être détaché comme le prétend le gouvernement, relayé en cela par le « Pasteur » Binguimalet, président de la CEI. Tout retard dans le DDR se répercute logiquement sur le déroulement du processus électoral.

Sauf miracle, il est à ce jour logiquement impossible de respecter les délais du processus DDR, et surtout de parachever les deux phases de ce processus « Désarmement et démobilisation », avant les dates annoncées par la Commission électorale indépendante pour les différentes étapes du processus électoral.

Il en découle naturellement deux scénarios :

- Premier scénario : le principe de réalité prévaut, comme en Côte d'Ivoire et dans les pays post-conflits. Comme le prescrit le Conseil de sécurité des Nations Unies, il

faut que « les phases de désarmement et de démobilisation soient effectuées avant les élections de 2010 ». Cela entraîne *ipso facto* le recensement électoral intégral au mois de mars-avril 2010 au mieux, ce qui prolongera le processus électoral jusqu'au deuxième semestre de 2010. Plusieurs actions doivent être menées dans ce cas :

- . des arrangements politiques pour la période au-delà des mandats présidentiel et législatifs doivent être trouvés ;
 - . les négociations politiques avec les rébellions résiduelles doivent être accélérées ;
 - . le retour des déplacés et des réfugiés doit être parachevé.
- Le deuxième scénario est celui de dire que les élections doivent se tenir absolument avant la fin des mandats constitutionnels en cours. Si cela doit se faire en respect de la prescription du Conseil de sécurité des Nations Unies, selon laquelle « les phases de désarmement et de démobilisation soient effectuées avant les élections de 2010 », il faut trouver les moyens politiques, financiers et diplomatiques pour finir ces deux phases de désarmement et de démobilisation, au moment même où le chronogramme du Comité de pilotage du DDR prévoit de les commencer !